



Revelation d'un seance chez un psy

Par **crampon**, le **22/02/2009** à **10:44**

tout d'abord j'ai 20ans. je vois un psy depuis un an et lors de ma dernière séance je me suis confié sur la peur que j'avais des répréhension physique sur le domaine éducatif et non de maltraitance vis a vis de mon petit frère. ce psy a prit la liberté de téléphoner a ma mère et de lui dire par téléphone le contenu de ma séance en ajoutant que ma mère minimiser et laisser mon frère en danger et qu'il allait demander a ce que une enquête sociale soit ouverte. ne m'ayant pas informer de cela je suis retourné a son cabinet pour avoir des explications sur ce qu'il venait de faire. après une longue conversation sur un ton très énerve des deux coté il en est arriver a me dire que s'il avait dit sa a ma mère c'était pour lui faire "pression". je lui est donc demander de consulter mon dossier médical et de lire son compte rendu de la séance. il a refusé et a décider de me lire la seance et je fut extrêmement choquer de voir son attitude tout d'abord il ma dit des choses qui n'était pas écrite sur cette feuille et je me suis appercu ke la description de scène d'education familiale banale avait etait transforme sous saa plume comme des actes de maltraitance grave. je lui est donc dit qu'il avait extrapolé mes propos et il ma repondu que j'etait une manipulatrice. et il se sert du fait qu'il soupconne une maltraitance par les propos que j'ai eu et qu'il a modifié pour lever le secret professionnel. mais que faire lorsque les propos ont été déformé, rndonc il a convoqué ma mere jeudi pour lui lire mes déclarations lors de la seance. rnje ne sais pas quoi faire je me sens extremement mal, encore plus que avant de débiter une therapie et je me sens reelement trahi par mon medecin qui a deforme mes propos et les a révéler a ma ma famille en disant a tous que j'etait venu a cettse eance dans l'unique but de faire u signalement ce qui n'est pas du tout le cas j'y suis aller pour parler de mes troubles et j'en ressort avec des menaces de faire enlever mon petit fere a ma famille. rn pouvez vous me dir svp les recours judiciaires qu'ill m'est possible d'avoir pour revelation des confidence lors d'une seance, trahison de la confiance, extrapolation des propos et mise en danf=ger d'autrui (parce que que ce serait il passer si je vivait effectivement dans un environnement aussi violent qu'il le pense etait il alors en droit de dire a ma famille que je faisai un ignalment alors que c'est faux moi j'aurai pu si c'etait le cas avoir des

repercutions)rnje vous en prit aidez moi